

La République du Centre, supplément "Santé - Bien-être", avril 2015



La maternité
DE PITHIVIERS
CONFORTÉE

La maternité de Pithiviers a débuté l'année 2015 dans un climat serein. Elle s'est vue attribuer une subvention vitale de 750 000 euros en fin d'année dernière. Cette aide, versée chaque année, est maintenue par rapport à 2013.

L'État, par l'intermédiaire de l'Agence régionale de santé (ARS), alloue ainsi 750 000 euros au service, rattaché au centre hospitalier de la cité aux clochettes. Cette somme doit assurer le bon fonctionnement de la structure.

« La maternité apporte une réponse de proximité essentielle et doit donc être soutenue ». Cette aide n'a rien d'exceptionnelle. Elle est versée, chaque année, depuis la fin 1990. Néanmoins jamais acquise, son officialisation reste un soulagement. L'année dernière, c'était la première fois depuis 2005 que l'État revenait à la hausse sa subvention. « C'est un encouragement très positif », analyse Didier Poillierat, directeur du centre hospitalier. « Cela montre qu'on considère cette maternité comme pleinement légitime », confirme Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret.

Une lettre que lui a adressée la ministre de la Santé abonde dans ce sens : « La maternité de Pithiviers apporte une réponse de proximité essentielle et doit donc être soutenue », note Marisol Touraine. Début novembre 2014, Jean-Pierre Sueur était intervenu directement auprès de la ministre de la Santé. Le sénateur a insisté sur la nécessité que des moyens financiers soient attribués à l'établissement. De son côté, le maire de Pithiviers (UMP), Philippe Nolland, également président du conseil de surveillance de l'hôpital, se disait « très heureux de ce dénouement provisoire ».

Malgré une natalité en légère baisse en France, la structure reste dynamique. Quelques six cents naissances sont enregistrées chaque année. Considérée comme indispensable, elle est appréciée des habitants de tout le bassin de vie, Sermaises, Malesherbes, Fousseaux, Beaune-la-Rolande, Ouzaville.

Cette subvention dite « d'équilibre » permet donc de pérenniser le service pour les prochains mois. Mais la question demeure : qu'en sera-t-il pour les années à venir ? Philippe Nolland souhaiterait signer un plan pluriannuel de subventions.

Une solution qui permettrait d'envisager le début des travaux de réhabilitation des deuxième et troisième étages de l'établissement. Un vaste chantier estimé à 9 millions d'euros.